



## Le Conseil Municipal...

### Agenda

#### Tirage des parts affouagères :

Le 2 décembre 2014  
De 14 à 16 heures  
Salle Nevers

#### Marché de Noël de Rocroi :

Les 6 et 7 Décembre 2014  
Bastion du Dauphin

#### Marché de Noël d'Hiraumont :

Le 12 Décembre 2014  
Salle Nevers

#### Noël des écoles (municipalité) :

Le 19 Décembre 2014  
Gymnase

#### Thé Dansant :

Le 25 Janvier 2015  
De 14h à 19h  
Salle Nevers  
Sur réservation et sur place

#### Repas de l'ASBR :

Le 31 Janvier 2015  
Salle Nevers  
Sur réservation

#### Rock à Rocroi :

7 Mars 2015  
Bastion du Dauphin

#### Exposition Peinture :

Bastion du Dauphin  
**Pastel**  
Du 3 au 12 Avril 2015  
**Encre de Chine**  
Du 15 au 29 Avril 2015

#### Marché aux fleurs :

Mai 2015  
Place du Marché  
Bastion du Dauphin

#### Concentration de 2 Chevaux :

1<sup>er</sup> Week-end de Juillet  
Stade de Football

#### Reconstitution Napoléonienne :

Le 25 et 26 Juillet 2015  
Site des Remparts

#### Cyclo-cross des Remparts :

Septembre 2015  
Bastion de Nevers, Fort Neuf



### Le mot du maire :

Chères Rocroyennes, Chers Rocroyens,

Le 23 mars 2014, vous avez accordé à notre liste « ROCROI, UNE PASSION, UN AVENIR », une large majorité (66.10 % soit 16 élus) nous confiant pour 6 ans la gestion de cette belle ville qui nous est si chère.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien et leur confiance et nous sommes désormais à l'écoute de tous, sans aucune discrimination.

Je tiens tout d'abord à rendre hommage à mon prédécesseur, Michel SOBANSKA, qui a tant œuvré pendant 31 ans à la tête de notre commune en réalisant des investissements à hauteur de 36 millions d'euros, sans endetter la ville. Michel SOBANSKA nous a laissé une situation financière particulièrement saine, sans emprunt, ce qui nous permet aujourd'hui de gérer les finances communales de façon sereine, avec sagesse et réalisme. Sur proposition du conseil municipal, Mr SOBANSKA a été nommé Maire honoraire de Rocroi par arrêté préfectoral.

Bien que devant faire face désormais à la baisse conséquente des dotations de l'Etat (70 000 € en moins rien que cette année) et au coût supplémentaire engendré par les rythmes scolaires, nous respecterons nos engagements : maîtrise de la fiscalité, achat par la commune des fournitures scolaires (13 500 € pour 2014) travaux de voirie, bâtiments, etc...

Vous verrez dans ce bulletin que divers travaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Pour 2015, nous ciblerons nos priorités sur l'aménagement et la sécurisation de l'entrée du collège et sur la mise en place d'une aire de loisirs pour les enfants, après avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France.

Notre conseil municipal est en ordre de marche depuis le 30 mars et je tiens à remercier et à féliciter tous les élus anciens et nouveaux qui participent avec ferveur à la bonne marche de notre collectivité.

Un grand merci également à l'ensemble du personnel communal qui œuvre dans un bon état d'esprit et avec conscience professionnelle. Quel que soit le poste occupé, chaque employé municipal a son importance.

Notre ville a des atouts, notamment avec l'arrivée prochaine de l'autoroute A304 qui nous l'espérons, stimulera l'économie locale et contribuera à drainer des touristes de plus en plus nombreux.

Nous constatons depuis quelques mois un certain engouement du milieu associatif avec de nouvelles associations et manifestations (Jeunesse, randos VTT, marche, chemin des cavaliers, balade en calèche, quads, cyclo-cross, etc...). Nous voulons une ville qui bouge.

Malgré la morosité ambiante, « A ROCROI, ON Y CROIT »

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

**Le Maire, Denis BINET**

**INFORMATION :** dans le cadre de la mise en place d'une AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine), vous êtes invités à participer et à exprimer vos réflexions sur le patrimoine de ROCROI lors d'ateliers participatifs le **lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014 à 18 H, salle de Nevers.**



Afin d'améliorer l'accueil et les équipements touristiques pour répondre au trafic grandissant des camping-caristes, le conseil municipal, avait décidé, en 2012, de créer une aire aménagée d'accueil et de service pour camping-cars. C'est le site agréable de l'ancien terrain de camping, aux pieds des fortifications, inoccupé depuis de nombreuses années, qui a été choisi. C'est une décision prise pour respecter la charte du label "Village étape" qui a nécessité une longue période d'attente avant de se concrétiser. A cause des arrêtés de subventions qui se sont faits désirer, notamment celui du 1% paysager et un financement attribué dans le cadre de la construction de l'autoroute A304 qui n'a seulement été accepté qu'en novembre dernier.

Le projet de ce chantier a été élaboré, finalisé et suivi par Mr Denis Binet, Maire de Rocroi et à l'époque 1er Adjoint, sans avoir eu besoin de passer par un bureau d'études ce qui a permis à la commune de faire une économie de l'ordre de 5000 €. Six emplacements séparés par une haie ont été prévus, ainsi que quatre mats d'éclairage public. Une borne multiservice a été installée, équipée d'une prise d'eau, d'électricité, et d'un système de vidange; l'ensemble fonctionnant à l'aide d'une carte bancaire pour un forfait de deux euros.

Après appel d'offres, le marché a été attribué en juin 2012 à la société Eiffage basée à Rocroi pour un montant de 81 727 € ttc. En ce qui concerne les différents financements : Conseil Général 13 004 €, Conseil Régional 9 753 €, FEADER 6 320 €, 1% paysage A304 19 626 €, récupération TVA 12 652 €, autofinancement ville 6 981 €.



Après les premiers travaux d'assainissement et d'eau potable qui ont eu lieu en avril et mai derniers, le chantier de l'avenue du général Moreaux a été interrompu, alors que la pose de bordures de trottoirs devait débuter début juillet voire fin juin.

Il a été retardé par une requête déposée auprès du tribunal administratif par une entreprise qui n'a pas été retenue pour prix anormalement bas par le conseil municipal sur recommandation de la commission d'appel d'offres. Cette requête présentée le 30 juin au Tribunal Administratif de Châlons en Champagne a été rejetée par ordonnance du 16 juillet 2014 et l'entreprise concernée a été condamnée à verser 1200 € à la commune.

Tout a été mis en œuvre pour que ces travaux soient réalisés en concomitance avec ceux du Conseil Général qui a inscrit à son budget 150 000€ pour les revêtements en tarmac sur l'avenue et les deux carrefours, giratoire de la piscine et carrefour de la crèche. Les enrochements de ce dernier et la route étant départementaux.

Le chantier sera interrompu cet hiver et reprendra dès le printemps pour les espaces verts.

Financements : Assainissement 152 000 € ht subvention Département 16 700 €, Eau potable 98 000 € ht, subvention Agence Rhin Meuse 33 600 €, Branchements des particuliers 47 800 € ht, Bordures et trottoirs 465 700 € ht

Espaces verts 28 000 € ht, Eclairage public 58 000 € ht. Les enrobés sur l'avenue et les 2 carrefours sont à la charge du Conseil Général: 150 000 € ttc soit une dépense totale de 1 169 400€ ttc.



La municipalité souhaite redynamiser la ville de Rocroi à travers de multiples manifestations hétéroclites et renouer le dialogue avec le monde associatif qui comptera bientôt 34 associations.

Une réunion a été réalisée avec l'ensemble des présidents des associations Rocroyennes : 22 présidents ont répondu positivement à cette invitation.

La commission municipale à l'initiative de cette rencontre dirigée par Bruno Boquet Adjoint délégué à la vie associative, aux festivités et ses représentants, Brice Fauvarque, Michaël Fagis et Richard Huet, a souhaité que cette réunion soit conviviale et constructive.

Le but de cette réunion était d'échanger, d'écouter et partager diverses idées,

points de vue, suggestions et de permettre aux associations de mieux se connaître afin qu'une synergie puisse se créer entre elles lors de l'organisation de certaines manifestations communes.

Il est important de rappeler que les subventions versées aux associations en 2014 se sont élevées à 30 420 € et que le montant des équipements y compris leur fonctionnement mis à disposition des associations sur une année est de 220 640 €.

L'ensemble du conseil municipal soutiendra dans la mesure du possible les initiatives visant à animer la ville. Les besoins matériels et financiers des associations étant différents suivant les activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs, les associations ont donc été invitées à travailler en comité afin de recenser et d'objectiver leurs difficultés, besoins et projets afin qu'ils puissent ensuite être étudiés par la commission dédiée aux associations.



Les sorcières d'Halloween ont arpenté les rues de la ville samedi en fin d'après-midi et en soirée, entre les deux spectacles d'Anita le Clown donnés dans la salle Nevers.

Organisée par la nouvelle jeunesse de Rocroi présidée par Lionel Christophe, cette première manifestation du genre a connu un gros succès. 170 enfants se sont inscrits au concours de déguisement.

La salle était remplie à l'occasion des deux spectacles pour petits et grands. Anita le clown, son horrible sorcière, ses asticots et sa pieuvre puante ont impressionné les spectateurs avant que chacun ne participe au défilé organisé dans la ville.

Entre 21 heures et 22 heures, les rues de Rocroi ont été envahies par les fantômes et les sorcières qui ont distribué des bonbons aux enfants autour du Grand Puits où se sont rassemblés tous les participants au terme de ce défilé.

La soirée s'est prolongée par un bal costumé dans la salle Nevers qui a également connu un grand succès.

L'Association de jeunesse qui organisera une manifestation « thé dansant » à la salle Nevers le 25 Janvier 2015 à 14h a déjà prévu d'autres festivités et animations intergénérationnelles pour l'année 2015.



“Le groupe scolaire d'Hiraumont est fréquenté par 130 élèves.

La majorité des parents reprennent leurs enfants en véhicule, ce qui occasionne plusieurs fois par jour de nombreuses manœuvres, parfois dangereuses, en bordure de la route départementale n° 1, très fréquentée.

Conformément à l'un de nos engagements prioritaires, nous avons fait réaliser des travaux de mise en sécurité en ouvrant un parking sur la place située face à l'école (pose de barrières de couleur, de deux totems crayons, d'un miroir, etc...) pour une somme de 19 593 € ttc.

Nous ciblerons également nos priorités sur l'aménagement et la sécurisation de l'entrée du collège en 2015 avec l'accord du Conseil Général et de la place derrière l'église, groupe scolaire de « Rocroi Centre », courant 2016.

Afin d'aménager des espaces de loisirs sécurisés pour les enfants et de favoriser les loisirs en famille dans notre ville, la municipalité mettra prochainement en place une aire de loisirs pour les enfants et un parcours de santé, après avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France.



A l'origine en bois, détruit vers 1625, reconstruit en pierres entre 1650 et 1660, le pont de France a résisté depuis cette époque aux agressions de toutes sortes.

Cependant, depuis de nombreuses années, les bas-côtés se sont dangereusement dégradés et les garde-corps qui ont subi maintes réparations de fortune devaient également être changés par sécurité.

La semelle béton du côté droit en quittant le centre-ville, qui avait plus de trente ans d'existence, se désagrègeait dangereusement. Celle du côté gauche a gardé, en partie, ses pierres d'origine, mais celles-ci complètement chahutées par les passages intenses des poids lourds menaçaient de chuter.

Deux entreprises locales ont été retenues pour ce chantier : L'entreprise Binet pour restaurer les bas-côtés pour un montant de 17 854 € ht et l'entreprise Argos pour les garde-corps, pour 8 784 € ht.

Une demande de subvention faite le 2 juin 2012 auprès des services de la DDT (Direction Départementale des Territoires), dans le cadre du 1% paysager de l'A304, n'a toujours pas reçu de réponse positive à ce jour.

Un programme de restauration des remparts sur trois années a également été lancé en 2014 et un marché par appel d'offres a été attribué à l'entreprise Messina pour un montant total de 304 000 € ttc.

Une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de rénovation a débuté pour un coût de 132 000 €.





## **Vous êtes invités le 1er décembre 18 heures salle Nevers aux ateliers participatifs de l'AVAP (Aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine)**

L'obtention du label "Petites Cité de Caractère" par la ville en juillet dernier, l'a mise dans l'obligation de créer une AVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Cette démarche aboutira, début 2016, à la mise en place de règles simples spécialement définies et adaptées au patrimoine architectural Rocroyen pour ce qui concerne les déclarations de travaux et les demandes de permis de construire.

Cela touchera, non seulement, directement les façades du bâti, mais toutes les modifications des aspects extérieurs ou des abords comme par exemple: réfection des enduits, changement des menuiseries extérieures, intervention sur les toitures, les clôtures ou sur les terrasses, nouveau bâtiment, extension de bâtiments existants (vérandas, annexes, abris de jardin) et surélévation d'une construction existante etc...

Afin de partager l'expérience des habitants, ceux-ci sont invités par le cabinet Gilles Maurel, Architecte du Patrimoine, mandataire chargé de l'élaboration de l'AVAP à participer à plusieurs ateliers salle Nevers le lundi 1er décembre à 18 heures. Cette rencontre permettra d'échanger sur les difficultés d'application des règles d'urbanisme existantes, les contraintes qui sont imposées lors de la constitution du dossier de demande d'autorisation pour la réalisation de travaux, les relations avec les services de l'Architecte des Bâtiments de France lors de l'élaboration de projets ou lors de la définition des travaux, et les connaissances sur l'histoire de la ville, sur le patrimoine (maisons, fermes, clôtures, rues, lieux et lieux-dits), sur la mise en valeur du patrimoine de ROCROI, ses avantages ou ses inconvénients.



### **Bicentenaire du siège de Rocroy.**



Une grande fête historique sera organisée à l'initiative de la ville, les 25 et 26 Juillet 2015.

Dans le cadre des deux labellisations obtenues, "Village étape" et "Petite Cité de Caractère", une charte engage la ville dans une organisation événementielle annuelle sur un thème de son choix.

La commission animation a donc proposé au conseil municipal, le bicentenaire du siège de 1815 avec plusieurs centaines de reconstituants.

Pour cette occasion, une convention sera passée avec une association de reconstituants « Epoque Empire ». Les participants qui devraient être environ 250, installeront leurs campements sur les fortifications, essentiellement les bastions de Nevers, du Dauphin et du Roi avec l'occupation de ses souterrains. Des combats et escarmouches auront lieu dans les rues et sur les glacis.

Les associations qui le souhaitent seront invitées à participer à l'organisation et au bon déroulement de cette manifestation au travers de diverses activités et une partie des bénéfices leur sera reversée.

L'accès au public sera gratuit sur les sites.



### **Palmarès du Concours des Maisons fleuries 2014 – Résultats du concours**

Comme elle le fait depuis 11 ans, la commune distribue 3000 euros de prix.

Le jury est composé de Marie Thérèse Dufлот de Gué d'Hossus, Marie Claude Malatray de Bourg Fidèle et Monique Michaux de Taillette.

1er Prix honneur Bélangère Gueillot/Nadia Alvès et M.et Mme Thierry Colinet

#### **Secteur 1 Rocroi centre et Gras Prés**

1er M. et Mme Marceau Huart

2ème ex aequo M. et Mme Jean Marie Broutin et Mme Edith Gosteau

#### **Secteur St Nicolas**

1er M. et Mme Joel Ledant, 2ème M. et Mme Jacques Christophe

#### **Secteur d'Hiraumont**

1er M. et Mme Mauro Di Fiore, 2ème M. et Mme Christian Picot

#### **Secteur Rue Royale, Tour de Ville, Vallée de Misère**

1er M. et Mme Pierre Ghislain, 2ème M. et Mme Pascal Jeannesson

#### **Secteur Hongréau, Croix de Fer, Avenue Moreaux, route de Maubert**

1er M. et Mme Jacques Bleil, 2ème M. et Mme Daniel Titeux.

#### **Secteur Route de Petite Chapelle**

1er M. et Mme Michel Picot, 2ème Mme Irène Longchamp

#### **Secteur Immeuble collectif**

1er Maison de retraite, 2ème Mme Henriette Harmant